



PRÉSENTATION

➤ QUOI ?

Accès aux soins, grand âge, déserts médicaux, prévention, handicap, financement...
Des États généraux, ouverts à tous, pour débattre de toutes les questions et...
Y trouver des réponses !

➤ POURQUOI ?

Pour inventer ensemble un modèle de protection sociale à la hauteur des défis de demain

➤ POUR QUI ?

Pour tout le monde car la santé est un bien commun et la protection sociale
notre affaire à tous.

➤ COMMENT ?

En lançant une démarche démocratique, partenariale, ancrée dans les territoires
et dans la durée.

Un moment historique

En 2025, la France célèbre les 80 ans de la « Sécurité sociale ». Huit décennies durant lesquelles notre société a su construire un modèle de solidarité unique qui a permis d'allonger l'espérance de vie du plus grand nombre, de rendre l'accès aux soins universel, de faire de la santé et de la protection sociale non plus un privilège réservé à quelques-uns mais un droit pour tous.

Ce modèle, qui fait notre fierté autant qu'il fait notre cohésion, est aujourd'hui questionné, fragilisé, menacé. Questionné alors que nous sommes confrontés à des transitions – démographique, écologique, numérique – d'une ampleur inédite, qui bouleversent nos grands équilibres économiques et sociaux. Fragilisé par une approche du sujet étroitement comptable et dangereusement court-termiste. Menacé par la défiance et l'individualisme.

Une démarche inédite

C'est pour répondre à ces défis, et parce que l'héritage d'un tel modèle nous oblige, qu'un collectif a pris l'initiative d'« États généraux de la protection sociale et de la santé », pariant sur le dialogue et le compromis pour nous projeter dans un modèle de protection sociale et de santé capable de répondre aux enjeux de l'époque.

Quels risques sont identifiés pour l'avenir ? Comment adapter le champ des protections ? Comment faire face au vieillissement de la population et garantir le « bien vieillir » de tous ? Comment opérer la révolution de la prévention ? Quel modèle de société, pour tous les âges de la vie, voulons-nous promouvoir et à quel modèle économique l'adosser ? Comment repenser l'organisation du système, la coopération des acteurs et le financement des prestations ? Quelle part de financement individuel et quelle couverture collective ? C'est à toutes ces questions, structurantes et exigeantes, et à beaucoup d'autres, que ces États généraux veulent répondre en mobilisant l'intelligence collective la plus large.

Une démarche démocratique

Parce que la santé est un bien commun et la protection sociale l'affaire de tous, le modèle retenu des « États généraux » entend se fonder sur une forte mobilisation citoyenne, sur la pleine implication des professionnels de santé et de l'accompagnement, sur l'expertise et l'expérience des acteurs du secteur du soin et du lien, sur le dialogue avec les représentants institutionnels et le monde académique.

Cette démarche se veut pleinement démocratique, entre consultation, participation et co-construction. Si elle est donc fondamentalement politique, elle est en revanche résolument non partisane : elle veut demeurer à l'abri de toute tentative d'instrumentalisation au service de telle ou telle organisation politique et constitue la contribution la plus aboutie possible de la société civile à un indispensable débat de fond. Des « garants »¹, légitimes et reconnus, veilleront tout au long de la démarche à l'indépendance et à l'exigence de celle-ci.

Une démarche ambitieuse

Le travail mené se donne l'ambition d'aboutir à une réforme systémique au service d'un projet global : vieillissement, autonomie, handicap, intelligence artificielle et digitalisation, offre de soin, prévention, panier de soins, déserts médicaux, etc... Il n'y aura ni totem ni tabou mais au contraire la volonté d'identifier les sujets prioritaires, les points de consensus, les points d'accord majoritaires, les questions en débat et les éléments de dissensus.

¹ Agnès Buzyn, médecin et ancienne ministre, et Antoine Flahault, épidémiologiste et professeur de santé publique.

De la même façon que cette démarche se veut pleinement démocratique, elle se revendique également partenariale : si le mouvement mutualiste, fidèle à son histoire et ses valeurs, en constitue la force d'impulsion initiale, il entend y associer de façon intégrée le plus large faisceau de partenaires et d'acteurs, pour garantir l'hybridation des approches, la variété des expertises et l'amplification de l'écho donné à l'initiative.

Une démarche ancrée dans le temps et dans l'espace

Pour ne pas orchestrer un débat théorique et « hors sol », nous avons tenu à « ancrer » ces États généraux. D'abord dans le temps, jusqu'à la fin de l'année 2026, autour de 3 séquences :

- Une phase de consultation, entre novembre 2025 et février 2026, permettant de donner la parole aux citoyens et aux professionnels en vue de recueillir leurs positions et propositions ;
- Une phase de co-construction, entre mars et juillet 2026, dans le cadre d'ateliers, de groupes de travail et de convention démocratique, afin de faire émerger des solutions ;
- Une phase de convergence, de juillet à novembre 2026, permettant de passer d'une liste de solutions multiples à un projet global et cohérent.

A travers la mobilisation du mouvement mutualiste et des partenaires, dans leurs dimensions nationales et régionales, des relais locaux élus et institutionnels, à travers l'organisation d'ateliers territoriaux, ces États généraux chercheront à s'ancrer aussi largement que possible partout en France.

Un horizon politique

Tout en affirmant une neutralité partisane dans leur déroulement, l'enjeu de ces États généraux est bien celui d'animer et de structurer le débat public afin d'inscrire la question de la santé et de la protection sociale à l'agenda politique. Alors qu'elle s'impose comme l'une des préoccupations principales des Français, cette question doit aussi impérativement devenir un thème de campagne privilégié, posé et traité avec un souci constant de pédagogie et de rigueur. L'objectif ultime est donc bien de transformer la parole citoyenne et l'expertise sectorielle en mesures concrètes, tout à la fois innovantes et opérationnelles, audacieuses et réalistes et de les porter notamment à l'occasion de la prochaine élection présidentielle.

Un collectif de partenaires

Résolument collective, cette démarche a vocation à réunir largement : la Mutualité Française, l'Association des Assureurs Mutualistes, la CFDT, la Fehap, l'Uniopss, l'Unps et l'UNSA constituent les partenaires fondateurs des États généraux. Ils seront rejoints par de nombreuses autres organisations représentant des usagers, des professionnels et des acteurs qui interviendront de différentes manières tout au long du processus.